

Voilà pour la ville de Québec; voici maintenant pour la ville de Montréal:

BAPTÊMES: A la Paroisse 2410, Saint-Patrice 897, N. D. de Toutes Grâces 148; Total, 3,455,

MARIAGES: A la Paroisse 408, Saint-Patrice 145, N. D. de Toutes Grâces 14, Total, 567.

SÉPULTURES: Au Cimetière 2,328, dans l'Eglise de N. D. de Toutes Grâces 4, Total, 2,342.

NOUVEAU CONSEILLER A SAINT-SAUVEUR: — "Proposé par messieurs Pierre Routier, Louis Létourneau. David Létourneau, secondé par messieurs Magloire Morisset, Joseph Paquet, et Pierre Picard que messieurs Clément Gamache, Marcel Grégoire, George Cook, Lazare Royer, François Auger, Charles Savard et Louis Térion, soient élus conseillers de la municipalité de la paroisse de Saint-Roch de Québec."

MARIÉS.

Lundi dernier à 5 heures et demie du matin dans l'église Saint-Jean-Baptiste du faubourg Saint-Jean, par le révérend messire Racine, sieur Napoléon Gendron, violoniste, à demoiselle Joséphine Moffet, fille de sieur Jean-Baptiste Moffet, bou-cher.

C'est le premier mariage célébré dans cette église.

(COMMUNIQUÉ.)



Messieurs Barthe et Cauchon faisant la paix... à leur manière.

ANNONCES.

On a besoin d'un compositeur.

S'adresser à ce bureau.

Québec, 10 janvier 1860.

PERDUE

Une lettre à laquelle la personne à qui elle est adressée attaché une grande importance. Quiconque la trouvera et la remettra à son adresse sera généreusement récompensée.

Québec, 4 janvier 1860.

PENSION.

Deux ou trois messieurs peuvent se procurer une bonne pension à un prix raisonnable, chez une famille Canadienne demeurant rue Saint Valier près de la rue du Pont.

S'adresser à ce bureau.

TROUVÉ.

UN BILLET ou BON. Le propriétaire pourra le ravoir en s'adressant à ce bureau et en payant les frais d'annonces. 3 janvier 1860.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint Jean, rue Aiguillon, numero 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR.

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR



Le maire de Québec, parcourant le comté de Dorchester.